

Bon après-midi,

Bienvenu à cette conférence de presse à la fin de ma mission ici au Burundi. Je m'appelle Arjan Hamburger et je suis l'Envoyé Spécial des Pays-Bas pour les Droits de l'Homme. Je travaille sous l'égide du Ministre des Affaires Etrangères ainsi que le Ministre de la Coopération, et ce sont eux qui m'envoient, en particulier aux pays qui nous sont chers. Le but de mes missions est toujours le dialogue avec les autorités et la société civile au sujet de la promotion des droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Pour cette mission, que je conclus aujourd'hui après cinq jours, cela a été surtout le Ministre de la Coopération qui m'a demandé de visiter le Burundi dans le cadre d'un tel dialogue, afin de témoigner le progrès qui a été fait dans ce domaine, mais aussi de partager les soucis que nous avons aux développements récents quant à la situation des droits de l'homme dans votre pays.

Comme vous le savez, les Pays-Bas sont étroitement impliqués dans le développement du Burundi, un pays qui après des années de conflit essaie d'atteindre la paix, la stabilité et l'état de droit. On applaudit la Déclaration de 4 décembre et on encourage le gouvernement et le FNL de la mettre en œuvre dans les meilleurs délais. Le gouvernement du Burundi a donné l'honneur aux Pays-Bas d'être le co-parrain de la Table Ronde. Pendant la visite des Ministres de la Coopération et de la Défense en juin de cette année, les Pays-Bas se sont engagés davantage, surtout dans le domaine du secteur de la sécurité comme l'armée et la police. Les Pays-Bas ont aussi augmenté l'appui budgétaire et l'appui socio-économique.

Des partenaires comme les Pays-Bas ont, depuis les élections ici en 2005, vu le Burundi comme un exemple de comment la réconciliation peut mener au développement. Il y a plein de pays qui demandent de l'aide des Pays-Bas et les Pays-Bas font un choix bien réfléchi. Le gouvernement des Pays-Bas a choisi le Burundi comme un des pays-partenaire.

On est très conscient du fait que le gouvernement burundais a déjà fait beaucoup de progrès dans un contexte très difficile. Le gouvernement des Pays-Bas a, en faisant confiance au progrès, augmenté l'aide graduellement. Le parlement néerlandais analyse avec de plus en plus d'intérêt et de près ce partenariat croissant, qui est financé grâce aux impôts payés par les citoyens néerlandais. Mon ministre doit toujours justifier son choix pour les pays partenaires. Le respect pour les droits de l'homme et l'état de droit joue un rôle important dans ces considérations. L'aide néerlandaise n'est pas un automatisme.

L'adhésion de Burundi aux obligations internationales dans le domaine des droits de l'homme et les libertés fondamentales est important pour la confiance que les Pays-Bas font au Burundi. Le respect pour ces droits et libertés, avec toute compréhension pour le contexte et l'histoire, est la base de tout partenariat que les Pays-Bas et les pays de l'Union Européenne entament. Les Pays-Bas n'aiment pas poser des conditions, mais on s'attend à ce que les pays partenaires suivent les mêmes principes. Pendant ma visite les autorités m'ont assuré que le gouvernement burundais garantit ces droits et libertés, en particulier les libertés politiques et civiles, et continuera à y veiller. Ça va sans dire que nous, de notre côté, continuerons à suivre les développements dans ce domaine.

Ce n'est pas ma tâche de critiquer ou réprimander le Burundi, mais de discuter de façon franche et transparente sur nos soucis et je suis très content d'avoir eu cette occasion lors de ma visite. Dans ce cadre, la détention préventive récente de certains individus n'est pas un

développement positif et je me demande si cela cadre bien avec le respect de libertés politiques.

J'ai aussi exprimé notre espoir que le nouveau code pénal, qui est en gros un pas en avant, respecte tous les droits humains. Nous espérons également que la commission des droits de l'homme ainsi que la commission électorale puissent opérer indépendamment et sans obstacles. La commission des droits de l'homme doit fonctionner en pleine conformité avec les principes de Paris.

Lors de ma visite, j'ai eu l'occasion de parler à plusieurs autorités, représentants du gouvernement burundais, ainsi qu'à la société civile et aux médias. Il est essentiel que la société civile et les médias puissent continuer à travailler dans un environnement libre. Le processus démocratique ne peut pas fonctionner sans ouverture et espace politique. L'application de la loi est clé mais aussi la protection des droits des individus.

Je vous remercie de votre attention.